

Les fondamentaux de l'urbanisme

🕒 1 journée / 6 heures

🎓 Pré-requis : aucun

Pédagogie

Études de cas, cas pratiques

Public visé (10 à 15 participants)

En groupe restreint, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Acquis recherchés

Maîtriser le cadre réglementaire en matière de construction et d'aménagement de son territoire

Connaître les évolutions législatives pour adapter ses projets

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Disposer d'une **approche transversale** des règles d'urbanisme
- Maîtriser le **cadre réglementaire** en matière de construction et d'aménagement
- Identifier les conditions d'instruction, de délivrance et de mise en œuvre des différentes autorisations
- Adapter sa pratique aux dernières **évolutions législatives et réglementaires** intervenues : lois ALUR, NOTRe, Macron et projet de loi ELAN
- Articuler la mise en action de ses projets urbains au regard du **Code de l'urbanisme** et des documents propres à chaque commune

CONTENU PEDAGOGIQUE

- 🎓 **Les règles générales et les servitudes d'urbanisme** : Le règlement national d'urbanisme. Les directives territoriales d'aménagement. Les servitudes d'utilité publique
- 🎓 **Les territoires à régime particulier** : Opération d'intérêt national. Projets d'intérêt général. Loi littoral ; Loi montagne
- 🎓 **Les règles locales d'urbanisme** : Les nouvelles règles favorisant la densification urbaine ; Le nouveau rôle intégrateur du schéma de cohérence territoriale (SCOT) ; Du plan local d'urbanisme (PLU) au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ; La carte communale
- 🎓 **Le cadre légal de l'intervention foncière des collectivités publiques** : L'expropriation pour cause d'utilité publique : phase administrative et phase judiciaire. La refonte du droit de préemption urbain